

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240613\_P\_089  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : BATIMENTS VOIRIES SIG**

Objet : Signature d'un avenant au contrat de Services de Télécoms entre la société  
ITE Réseaux et la Communauté de Communes Loire Semène

Le Président,

N° 20240613\_P\_089

Décide

De signer un avenant au contrat avec la société :

**OBJET**

**ITE RESEAUX  
7 RUE DES FOSSES  
43200 YSSINGEAUX**

**N° SIRET : 503 918 500 00011**

Pour la souscription d'une connexion VDSL pour le Centre de Loisirs Les Galarès à Saint-Didier-en-Velay.

**Engagement** : 12 mois à compter de la mise en service. La date de mise en service d'un lien correspond à la date de mise en facturation du lien.

Ce lien sera remplacé par la fibre FTTH quand les travaux seront réalisés, sans frais de pénalité.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

**Montant mensuel : 60 € HT**

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 13 JUIN 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240613-20240613\_P\_089-AU  
Reçu le 10/01/2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

